



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des ressources humaines de l'armée de l'air  
Sous-direction emploi formation  
Bureau activités formation**

Tours, le 27 juillet 2020

**Communiqué : Visites d'aptitudes PILOTE (AIR) – MÉCA – BASES**

En complément du communiqué en ligne sur le site de l'EA, la Direction des ressources humaines de l'armée de l'air rappelle aux candidats et candidates que l'admission EAE 2020 sera prononcée sur :

- \* la base des épreuves écrites et des épreuves sportives ;
- \* vos aptitudes médicales à rejoindre un des corps des officiers postulés (\*) :
- *Candidats et candidates au corps des officiers de l'air « PILOTE » :*

Visites programmées entre les 1<sup>er</sup> appel SCEI du 12 août – 15 août et le 2<sup>nd</sup> appel du 2 septembre : candidats ayant répondu **Oui définitif** ou **Oui mais** - Lieux : CEMPN Clamart et Toulon sur convocation de la DRH-AA ;

- *Candidats et candidates **aux seuls** corps des officiers mécaniciens de l'air « MECA » et/ou des officiers des bases de l'air « BASES » :*

Visite effectuée dans un centre médical des armées au plus tard avant le 1<sup>er</sup> appel SCEI du 12 août.

(\*) Les candidats et candidates des lycées militaires de la Défense (LMD) sont en principe détenteurs de leurs aptitudes et doivent faire parvenir celles-ci à [concoursea@orange.fr](mailto:concoursea@orange.fr) dans les meilleurs délais afin de ne pas être admis dans des corps où ils seraient d'ores et déjà inaptes.

**Nota : pour les candidats et candidates des CPGE « civiles » et en cas d'inaptitude PILOTE, une solution sera étudiée en relation avec SCEI pour voir leur intégration examinée dans d'autres écoles de leur liste de vœux, fonction de leur rang de classement dans celles-ci.**